

*Que votre règne arrive ; je vous conjure ô tendre Père, de daigner pardonner aux âmes des défunts de n'avoir jamais désiré avec ferveur, ni recherché avec soin, vous et votre règne, dans lequel seul consistent le vrai repos et l'éternelle gloire. Pour expier toute l'indifférence qu'elles ont eue pour toute espèce de bien, je vous offre les saints désirs par lesquels votre Fils a voulu que nous soyons les cohéritiers de son royaume. Ainsi soit-il.*

*Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ; je vous conjure, ô tendre Père, de daigner pardonner aux âmes des défunts, et surtout des religieux, d'avoir préféré leur volonté à la vôtre et de n'avoir pas aimé en tout votre volonté, pour vivre et agir très-souvent d'après la leur. Et pour réparer leur désoberé issance, je vous offre l'union du très-doux Cœur de votre Fils avec votre sainte volonté, de même que la prompte soumission avec laquelle il vous a obéi jusqu'à la mort de la croix. Ainsi soit-il.*

*Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; je vous conjure, ô tendre Père, de pardonner aux âmes des défunts de n'avoir pas reçu le très-saint Sacrement de l'autel avec les désirs, la dévotion et l'amour qu'il mérite ; de s'en être rendues, pour grand nombre, indignes, et de ne l'avoir que rarement ou jamais reçu. Pour expier leur péché, je vous offre la parfaite sainteté et la dévotion de votre Fils, ainsi que l'ardent amour et l'ineffable désir qui l'ont porté à nous donner ce précieux trésor. Ainsi soit-il.*

*Et pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ; je vous conjure, ô tendre Père, de daigner pardonner aux âmes des défunts les péchés capitaux dans lesquels elles sont tombées, surtout en ne pardonnant pas à ceux qui les avaient offensés et en n'aimant pas leurs ennemis. Pour ces péchés, je vous offre la prière de la plus douce suavité, que votre Fils a faite sur la croix pour ses ennemis. Ainsi soit-il.*

*Et ne nous induisez point en tentation ; je vous conjure, ô tendre Père, de pardonner aux âmes des défunts de n'avoir pas résisté à leurs vices et à leur concupiscence, d'avoir souvent consenti aux embûches du démon et de la chair, et de s'être volontairement engagées dans beaucoup de mauvaises actions. Pour la multitude de leurs péchés, je vous offre la glorieuse victoire par laquelle votre Fils a vaincu le monde et le démon, ainsi que sa très-sainte vie avec tous ses travaux et ses fatigues, sa très amère passion et sa mort. Ainsi soit-il.*

*Mais délivrez nous du mal ; délivrez-les aussi de tout mal et de toute peine, par les mérites de votre Fils, et conduisez les dans le royaume de votre gloire, qui n'est autre que vous même. Ainsi soit-il.*

Que les fidèles trépassés reposent en paix par la miséricorde de Dieu. Ainsi soit-il.

Mon Jésus, miséricorde ! (100 jours d'indulgence.)

Jésus, doux et humble de cœur, rendez mon cœur semblable au vôtre. (300 jours d'indulgence.)

Doux Cœur de Marie, soyez mon salut ! (300 jours d'indulgence.)

— Le fils unique de M. Sherman, général en chef de l'armée des Etats-Unis, et le fils du sénateur Kirvan, après avoir passé en Angleterre deux années

comme novices de la Compagnie de Jésus, viennent d'entrer, comme régents, dans un collège de la même Société, à Woodstock (Maryland).

— On lit dans le *Times* du 24 septembre :

“ Il y a plus d'un siècle, il n'y avait pas un seul évêque catholique dans tous les Etats-Unis ; tous les fidèles romains étaient sous la juridiction du Dr Challoner, vicaire apostolique à Londres. Un évêque fut cependant nommé au commencement de ce siècle ; le nombre de ses collèges s'accrut jusqu'à cinq dans la première décennie ; la décennie suivante il n'y en eut qu'un de plus. En 1830 le nombre des diocèses fut de onze ; dans les dix années qui suivirent il fut porté à seize ; de 1840 à 1860, il y eut quarante-trois diocèses. La statistique actuelle indique onze archevêques, 46 évêques et huit vicaires apostoliques. La population catholique répandue dans ces diocèses est évaluée à 5,786,000. N'est-ce pas que Voltaire a décidément écrasé l'infâme ? ”

— Le ministre de la guerre, en France, vient de donner l'ordre de faire remplacer dans tous les hôpitaux militaires les frères de Saint Jean de Dieu ou autres congrégations par des infirmiers laïques. Encore une bataille gagnée !

*Conduite patriotique d'un prêtre.* — Nous lisons, sous ce titre, dans la *Concorde* :

“ Nous avons déjà eu occasion de parler du patriotisme du Révd M. Proulx, curé de St. Tite, et de son dévouement pour la colonisation. Nous avons signalé ses efforts pour assurer le succès de cette grande entreprise nationale qui consiste à ouvrir une voie de communication avec la belle et riche vallée du lac St-Jean.

“ On a vu, ce digne prêtre, à la tête de ses paroissiens, abattre le premier arbre, puis, aidé de ces vaillants colons, se frayer un chemin, à travers la forêt, depuis le chemin de fer des Piles, jusqu'à la paroisse de St-Tite.

“ M Proulx n'a pas voulu s'arrêter en aussi bon chemin. Il a conçu dernièrement le projet de travailler au repatriement des canadiens émigrés aux Etats-Unis.

“ Il s'est, dans ce but, rendu à New-York, à Boston et à Worcester, afin d'engager nos compatriotes à venir au pays. Dimanche dernier, il a prêché devant une grande réunion de fidèles à Worcester, et a terminé son sermon, en exposant les avantages du Canada, comparés à ceux des Etats Unis, et en faisant appel à leur patriotisme. Il fut écouté avec le plus grand intérêt et à la suite de son sermon un grand nombre de ses auditeurs lui signifiaient leur intention de retourner au Canada, le printemps prochain.”

— L'Hon. Sénateur Cochrane, l'éleveur bien connu de Sherbrook, et membre du conseil d'agriculture de la province de Québec, se propose d'organiser une compagnie puissante pour l'élevage des bestiaux dans les territoires du Nord-Ouest. On ferait venir à cette fin un troupeau du Montana dans lequel on introduirait certaines races anglaises. Les pâturages dont on a fait choix sont situés aux pieds des Montagnes rocheuses.

— Nous empruntons au *Courrier de Montréal* les renseignements suivants, au sujet du “Crédit Foncier Franco-Canadien” :